



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 13 mai 2024

SUD éducation dénonce l'acharnement répressif contre le mouvement écologiste

Le lundi 8 avril, 17 personnes ont été interpellées et placées en garde à vue par la sous-direction anti-terroriste dans le cadre d'une enquête visant le mouvement écologiste. Il est reproché à ces militant·es d'avoir participé, en décembre 2023 dans l'Eure, à une journée d'action contre Lafarge, entreprise mise en examen pour complicité de crime contre l'humanité et d'ores et déjà renvoyée en procès pour financement de groupes terroristes, fait pour lequel elle a déjà été condamnée aux États-Unis.

Parmi les militant·es écologistes visé·es par ces interpellations figurent plusieurs camarades de SUD éducation en Normandie, qui ont été gardé·es à vue pendant 4 jours, accusé·es d'avoir protesté contre une entreprise polluante. Une nouvelle fois, des moyens de répression inédits ont été mis en œuvre pour intimider et réduire au silence celles et ceux qui se mobilisent contre les industries écocides.

SUD éducation dénonce cet acharnement répressif contre le mouvement écologiste et apporte son soutien aux militant·es de SUD éducation en Normandie qui se sont mobilisé·es pour mettre en lumière la pollution des sols et de l'eau. SUD éducation demande l'abandon des poursuites et se tient aux côtés de toutes celles et ceux qui ne résignent pas à la destruction de l'environnement. SUD éducation appelle à participer aux rassemblements et initiatives de soutien de ces prochaines semaines et lors de leur procès le 27 juin à Évreux.

Fédération SUD éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org

